



n cette période traditionnellement festive et bouillonnante d'activités, j'aurais tellement aimé vous parler de paix et de bonheur. Mais malheureusement cette année le cœur n'y est pas.

D'abord parce que cette maudite maladie continue à faire des ravages humains et économiques à cause des hésitations, des tergiversations et des contradictions manifestes de nos dirigeants, mais aussi par l'insouciance et le « je m'enfoutisme » d'une partie de la population qui ont contribué à la prolifération du mal.

Et puis surtout parce que notre pays est sous la menace de ceux qui veulent le faire plier.

« Ils ne passeront pas » a-t-on pu entendre au soir du 16 octobre.

En 1916 devant Verdun nos ennemis ne sont pas passés car des milliers de français ont mis en avant leurs poitrines pour les arrêter.

Aujourd'hui l'ennemi est déjà passé et il passe tous les jours nos frontières. Je doute que quelques bougies allumées sur les lieux de leur ses crimes, quelques propos « condamnant fermement... » ou quelques minutes de silence ne lui fasse faire demitour. La paix ne s'achète pas, elle se gagne.

Je crains que la trêve de Noël, qui même lors des conflits mondiaux a été respectée, ne le sera pas cette année, car l'honneur n'appartient qu'aux hommes, pas aux fous.

Cette année 2020 restera pour beaucoup d'entre nous une épreuve, alors restons prudent, faisons en sorte qu'au matin de Noël, les enfants soient heureux, c'est le plus important et espérons ... les jours meilleurs finissent toujours pas revenir.

Pour vous tous que 2021 soit belle et pleine de vie, de quiétude et de sérénité, ce sera là mon souhait le plus cher.

Respectueusement,



Mairie

33, Rue Notre Dame

83136 Sainte Anastasie sur Issole s.anastasie@orange.fr

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 08h00 - 12h00

Mercredi:

08h00-12h00&13h30-16h30

Tél accueil: 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT-1er Adjoint

Urbanisme/Environnement

Surrendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Surrendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

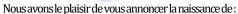
<u>Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe</u> Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint
Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux

Naissances:

2020



- * Ysée, Gaëlle BARDET MILAZZO née le 15 août 2020.
- * Swan, Louis, Paul, Maurice CASSIER né le 6 septembre 2020.
- Noélie, Elise, Thérèse BRUYERRE née le 9 septembre 2020.
 Heyden, Hubert, Luc SCHNEIDER né le 11 septembre 2020.
- * Sacha, David, Frédéric, Audric ADAM né le 30 septembre
- * Lilou, Soledad DEBAILLEUL née le 03 octobre 2020.
- * Camille, Rose HARAMBAT née le 04 octobre 2020.
- * Chloé, Mia, Simone GAILHAC née le 14 octobre 2020

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



Mariages:

Ils se sont dit « OUI »

Tony, Robert, Raphaël PIACENZA & Audrey, Marie WENGER - Le 16 octobre 2020.

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Pacs:

Ils se sont dit « OUI »

Ambre TIFRA & Julie BEAUDOUIN - Le 19 août 2020. Sébastien FERNANDEZ & Marie-Pascale RICHE - Le 29 septembre 2020

Nous leurs adressons toutes nos félicitations.



Nous avons le regret de vous annoncer le décès

- * Lucien, Bernard, Emile, RAYNAUD survenu le 08 septembre 2020.
- * Pierre HOFFMANN survenu le 04 novembre 2020

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.



Hommages

« Adessias. »



La famille « LEGENNE » très touchée par votre présence à la cérémonie le 19/08/2020 en l'honneur de Rémi, vous remercie de tout cœur pour votre soutien précieux, vos témoignages, vos chants, vos fleurs, votre amitié.

Rémi repose en Paix au côté de son père André et de son frère Nicolas.

Mon cher Lucien,

Omme Conseiller Municipal, tu as durant 25 ans (4 mandats), participé à la vie de la commune. Cest donc naturellement devant cette mairie que nous te devions un dernier hommage pour te remercier de ton engagement. Je t'ai personnellement côtoyé au Conseil municipal de 2001 à 2014 et comme dans la vie je me souviens que tu avais la connaissance et la sagesse des anciens du « pays ». Même si certains te disaient un brin testard, tu savais écouter, tu parlais peu mais chacune de tes interventions de ta voix puissante résonnait vraie, juste et sincère.

Le destin a décidé trop tôt, bien trop tôt que tu devais quitter ta famille, tes amis, et ton village, celui où tu es né, celui de tes ancêtres, celui où tu as toujours vécu.

Une fenêtre (une de plus) se referme et derrière elle, il ne restera que des souvenirs, de bons souvenirs d'amitié. Avec toi Lucien s'en va encore un peu de notre histoire locale et de notre culture provençale. Aujourd'hui encore Sainte Anastasie pleure un des siens et nous sommes tous infiniment tristes.

Adessias Lucien

Le Maire, Olivier HOFFMANN

Au nom de toute la famille HOFFMANN, je vous remercie pour tous les messages, toutes les marques de sympathie et d'amitié, toutes les attentions et les délicates pensées que vous avez été très nombreux à nous témoigner lors du décès de mon père Pierre HOFFMANN.

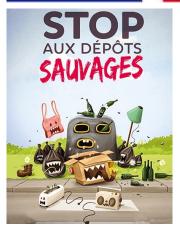
Olivier HOFFMANN maire



Conseils Municipaux-zoom

Les principales délibérations votées sont résumées ci-après

Une seule séance: 28 octobre 2020



algré les différents services existant sur le territoire de la commune pour la gestion des déchets : containers, service de collecte des ordures ménagères, déchetterie, il est constaté un nombre croissant de dépôts sauvages sur la voie publique ou sur des endroits publics non prévus à cet effet, ainsi qu'autour des points de ramassage des ordures ménagères (autour des containers).

Ces incivilités nuisant à la propreté de la commune, il est rappelé que les contrevenants sont passibles de poursuites pénales pour non-respect de la règlementation existante et atteinte à l'environnement. Ainsi lorsqu'une infraction sera constatée, le contrevenant sera informé par courrier de la facturation et un titre de recettes lui sera transmis.

La police municipale peut utiliser tous les moyens à sa disposition permettant d'identifier les contrevenants.

Il est fixé un forfait de 135 € et la possibilité d'établir une facturation sur la base d'un décompte des frais réels si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure au forfait

Délibération votée à l'unanimité



l est rappelé qu'une convention relative à la mise en fourrière des chiens errants a été signée avec Le <u>Centre animalier régional à ROCBARON</u>. Il convient, donc, de facturer aux propriétaires la capture des animaux ainsi que tous les frais inhérents à l'identification et au transport vers la fourrière.

- 50,00 €: par animal capturé par la Police Municipale et mis en fourrière,
- 20,00 €: par animal capturé par la Police Municipale si le propriétaire se manifeste avant le départ du véhicule pour la fourrière.
- 20,00 €: pour l'identification de l'animal capturé.

Le recouvrement des sommes précitées sera effectué par le policier municipal, régisseur de la régie « fourrière animale ».

Délibération votée à l'unanimité









M. Marc RAYNOUARD

Adjoint délégué aux Réseaux et Travaux

ETAT DES LIEUX!!!

De nombreux travaux ont été effectués, inscrits dans le programme de la nouvelle municipalité.

Bien d'autres ont fait l'objet d'interventions urgentes et nécessaires requises depuis plusieurs années.













La commune

« Travaux effectués , liste non exhaustive»

- Mise en service du parking « Rue des Aires », il reste quelques finitions en cours : jardinières, clôtures et condamnation de canalisation d'eau (en attente de devis SUEZSEERC).
- Abribus place de la Gare, pour mise en sécurité des élèves.
- Abattage du Platane, en face de l'Eglise, sur recommandation de l'ONF car dangerosité avérée. Un réaménagement a été effectué.
- Réfection de la conduite d'eau (avec SIVU) sur le « Chemin des Souquettes », avec reprise de branchement et pose d'une borne incendie à la limite de commune (Bessesur-Issole).
- Inventaire et localisation exacte des branchements d'eau et relevés physiques sur l'ensemble de la commune (branchements sans existence et trop d'estimations). Optimisation du branchement de l'ancienne école communale et de l'appartement de l'instituteur pour supprimer la double facturation (existante depuis 33 ans). Ce dernier réglait normalement sa facture d'eau, mais celleci était également facturée à la commune.
- Réparations d'importantes fuites, présentes depuis de nombreuses années à la salle polyvalente.
- Les ralentisseurs de l'allée des platanes ont fait l'objet d'une mise en conformité.



Travaux « En cours et à l'étude »

- L'ensemble des lanternes et des lampes de la commune va faire l'objet d'un remplacement par des LED, dans le but de diminuer la consommation et l'entretien de celles-ci (travaux financés avec le SYMIELEC Var, l'Agglomération Provence Verte et la commune). Ils devraient débuter courant du premier trimestre 2021.
- L'aménagement de la sécurisation de la D15 fait l'objet d'études complémentaires avec les services concessionnaires des routes du département (DDTM). Des enregistreurs ont été posés, nous sommes dans l'attente de plusieurs propositions de ceux-ci afin d'arbitrer une solution viable.
- Les travaux sur le bassin d'équilibrage d'eau du village au quartier « Peire Contaou » sont en cours avec le SIVU, malgré plusieurs dysfonctionnements structurels: l'étude lancée il y a quelques années n'était pas aboutie.

Demande Préalable pour génie civil d'un bâtiment sur forage, périmètre de sécurité à définir autour de la tête de puits avec grillage de sécurité ce qui peut éventuellement faire l'objet d'une session foncière des riverains. Dans cette opération il est prévu de perdre notre compétence au 31 décembre 2020, en ce cas l'Agglomération sera maitre d'œuvre pour ces travaux.

- L'ensemble des bornes incendies du village fait l'objet d'un recensement Certaines d'entre elles ne sont pas répertoriées et numérotées par les services d'incendie (rapport de la SEERC du mois de janvier 2019). Une mise en conformité est en cours.
- Les travaux pour les toilettes publiques au pré de la font (jardin d'enfants) sont acquis et programmés début d'année 2021.
- Les travaux de l'Eglise ont fait l'objet d'une réunion sur site avec l'association
 « Les Apprentis d'Auteuil » de Brignoles et le « Pays d'art et d'histoire ». La
 première phase concerne l'étanchéité de la façade Nord ainsi que la pose
 d'une gouttière. Avant tout autre chose, il s'agit au préalable d'assainir et
 d'assécher les murs.
- Les 2 passerelles en bois enjambant l'Issole, ne sont plus utilisables et même dangereuses. Déjà signalé il y a quelques années et suite à une nouvelle visite sur site avec les spécialistes de l'ONF, une étude budgétaire pour les remplacer est en cours. En attendant, il est urgent de prendre des mesures afin d'interdire leur utilisation.
- Pour le cimetière, la commune a fait l'achat de 6 caveaux qui ont été livrés le 16 novembre 2020. Ils seront installés début 2021 dans le nouveau cimetière.
- Les travaux concernant la Fibre sont en cours, quartier par quartier et vont se prolonger dans l'année à venir 2021 – 2022. Nous sommes maintenant tous soumis à l'attente d'offres commerciales de la part des fournisseurs d'accès.





du Risque Inondation. »

PPRI « Plan de Prévention

INONDATION

M. Frédéric TOUSSAINT

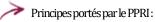
Adjoint délégué à l'Urbanisme et Environnement





«L'élagage des arbres et l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques.. »

Suite aux nombreux événements pluvieux de ces dernières années ayant entraîné des inondations, le préfet du Var avait signé les arrêtés de prescription des PPRI le 19 juin 2017 pour de nombreuses $communes\ dont\ Sainte\ Anastasie\ sur\ Issole.\ Prorogation$ de délai de l'arrêté au 01 er octobre 2020.



- Interdire toute construction nouvelle dans les zones d'aléas les plus forts.
- Déterminer les dispositions nécessaires à la réduction de la vulnérabilité dans les zones où les aléas sont les moins importants.
- Contrôler l'extension urbaine dans les zones d'expansion des crues.
- Éviter tout endiguement ou remblaiement nouveau qui ne serait pas justifié par la protection de lieux fortement urbanisés.

e PPRI de la commune bien avancé dans sa phase l d'élaboration a fait récemment l'objet de nouveaux échanges avec la Municipalité. Il sera présenté et expliqué à l'ensemble des habitants par les services de la DDTM.

PPRI : Composé de plans de zonage : croisement des « aléas» (évènements météorologiques aléatoires) et « enjeux » (occupations du sol potentiellement exposés à une inondation).

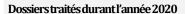
Il a pour but de maîtriser l'urbanisation en zone inondable et fixe les règles d'usage des sols. Il sera annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et prévaudra à celui-ci.

>>L'élaboration du PPRI

>> Une Obligation de communiquer

Position des arbres	Position de la ligne de télécommunications	Responsabilité de l'élagage	Exécution des opérations d'élagage
Propriété privée	Propriété privée	Le propriétaire des arbres	1) le propriétaire de l'arbre 2) l'opérateur a) si une convention le précise b) si le coût est trop élevé ou l'intégrité des réseaux menacée c) si le propriétaire est non identifié ou défaillant d) si la procédure est initiée par le maire
Propriété privée	Domaine public	Le propriétaire des arbres	1) le propriétaire de l'arbre 2) l'opérateur a) si une convention le précise b) si le coût est trop élevé ou l'intégrité des réseaux menacée c) si le propriétaire est non identifié ou défaillant d) si la procédure est initiée par le maire
Domaine public	Domaine public	La collectivité propriétaire des arbres	1) la collectivité 2) l'opérateur si la convention d'occupation ou la permission de voirie le précise





DP (demande préalable): 50 dossiers

PC / PCM (permis de construire et modificatifs): 28 dossiers

PA (permis d'aménager): 1 dossier

CU a et CUb (certificat d'urbanisme): 61 dossiers



Service Urbanisme 04.94.69.40.44

Adjoint sur rendez vous





Culture & Loisius



Culture

« ...quand même. »

Mme Audrey RAMPIN

Adjointe déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse

e mois de septembre laissait espérer une reprise, certes lente, mais bien réelle de nos activités, mais c'était sans compter sur la COVID que nous pensions derrière nous.

Le service culturel avait prévu de divertir les jeunes au mois de septembre avec une soirée DJ, celle-ci a été reportée au mois de mai ; de créer une cohésion entre générations les vendredis soirs autour des jeux de cartes ou de la soirée karaoké, nous avons été limités en nombre.

Comme si cela ne suffisait pas, le mauvais temps a eu raison de la kermesse familiale proposée le 20 septembre puis le 4 octobre, et qui a dû être finalement repoussée au printemps 2021.

Au vu des dernières directives gouvernementales du 26 octobre, le confinement nous oblige à annuler les manifestations d'halloween, le spectacle de café théâtre, la soirée carte ainsi que la pause café.

Nous vous tiendrons informés dès que possible pour la suite des manifestations, en souhaitant que celle prévue le 19 décembre pour Noël soit maintenue.

Cartes et Karaoké

« Sacrées soirées»

Les vendredis 04 et 16 octobre se sont déroulés respectivement les soirées cartes et karaoké organisées par le service culturel de la commune. Avec toutes les précautions sanitaires imposées par l'état, ce fut tout de même de grands moments de convivialité.

Merci à Eric pour l'animation du karaoké et les petites intentions ... mousses jetables de protection micro,...

Buvette et petite restauration étaient assurées par « Festi Tasie ».





a commune de Sainte Anastasie sur Issole avec la participation de l'association « St Just », organise un concours de crèches « Noël en Provence » (concours ouvert du 01 au 25 décembre)

Bien souvent elles racontent une histoire personnelle, avec des santons ayant appartenu aux aïeux. Ils représentent les vieux métiers , des scènes de vie

Ainsi les santons de Provence témoignent des traditions des gens d'ici.

Modalités et Inscription en mairie ou par mail. Remise des lots aux 3er gagnants lors des vœux du Maire











Mme Martine MORIN

Adjointe déléguée aux C.C.A.S., Tourisme et Patrimoine



Pour nos aînés

« Une fin d'année particulière. »

Acquisition par la commune d'un véhicule type « minibus », 9 places TPMR. Celui ci sera probablement utilisé pour assurer la liaison, les jours de marché, avec les communes voisines.

Un règlement sur son emploi sera établi et sera communiqué prochainement.



Mme Martine MORIN - 2eme Adjointe - déléguée au CCAS Mme Francine CLERC - Conseillère Municipale

Contact - 04 94 68 64 12 - 04 94 69 64 40



Chers Amis,

C'est avec un immense regret que le CCAS se voit contraint d'annuler le repas de fin d'année qui vous est pourtant si cher:

En effet, les contraintes sanitaires liées à la Covid -19 sont telles qu'elles ne nous permettent pas de nous retrouver dans des conditions conviviales et sereines.

Nous ne pouvons vous faire courir le moindre risque.

Conscients de votre attachement à cette journée amicale et festive, nous essaierons, sous réserve de l'amélioration de la situation épidémique, de vous réunir aux beaux jours autour d'un repas champêtre.

Vous ne manquerez toutefois pas de recevoir la traditionnelle boîte de chocolats afin de clore agréablement le mois de décembre !

Nous vous souhaitons beaucoup de courage durant cette période difficile.

Soyez vigilants et prenez bien soin de vous.





Rentrée scolaire

« Un retour tant attendu de nos pitchouns. »



La rentrée 2020/2021 s'est déroulée le mardi 1er septembre dans la joie pour les plus grands et parfois quelques larmes pour les plus petits. Pour la plupart d'entre eux, la fin de l'année scolaire précédente s'est faite bien plus tôt que prévue et a laissé un grand vide pendant plusieurs mois.

Les professeurs ont mis tout en œuvre pour que cette rentrée soit la moins anxiogène possible, malgré les mesures sanitaires encore bien présentes, et cela a permis de rassurer les élèves mais aussi les parents.

Notre village n'a malheureusement pas pu échapper à la COVID 19, et un cas positif en maternelle a entrainé la fermeture de la classe par décision préfectorale. Heureusement les petits écoliers ont pu retrouver le chemin de l'école la semaine suivante.

Le 28 octobre, de nouvelles décisions gouvernementales sont venues s'ajouter aux précédentes, notamment l'obligation du port du masque pour les enfants à partir de 6 ans à l'intérieur des établissements scolaires.

La nouvelle a été bien accueillie par les enfants, les parents étant un peu plus partagés.

Malgré ces petites contraintes nous souhaitons que les enfants profitent pleinement de cette année 2020/2021.

Nous souhaitons à tous les élèves et aux professeurs, une très belle année scolaire.





Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous êtes déscolarisés, la Mission Locale vous reçoit afin de vous accompagner dans votre projet professionnel. C'est un service gratuit, sans aucune obligation.

La Mission Locale peut répondre à des demandes concernant l'orientation, la formation, l'emploi, les droits, la santé, le logement, la mobilité, le budget...

http://www.missionlocale-ohv.fr



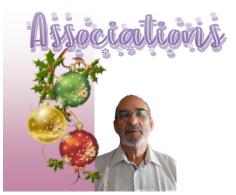


La micro-crèche du village a rouvert ses portes pour cette rentrée 2020, après quelques semaines de repos bien méritées. Les parents et les enfants étaient au rendez vous et la structure affiche complet.

Le changement de prestataire décidé par la CAPV communauté d'agglomération de la Provence Verte, dorénavant Crèches de France, n'altère en rien les services déjà proposés et a permis un partenariat avec un service de restauration collective facilitant ainsi la prise des repas des toutpetits.

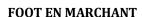
Nous souhaitons une bonne continuation à la micro- crèche du village.





M. lean-Claude DUCHEMIN

Adjoint délégué aux Sports et Associations





La section loisir "Foot en marchant" pour les plus de 60 ans a démarré sa première saison le 17 septembre 2020. Neuf personnes (hommes et femmes) sont venues partager un moment de convivialité. Cette

discipline de la FFF est récente et compte 8 sections au sein des clubs du Var. Il n'y a pas de championnat. Le Football en marchant c'est:

Environ 20 à 30 minutes d'échauffements articulaires et musculaires

30 minutes d'ateliers avec ballons, toujours dans le respect de nos muscles rouillés et de notre âge.

10 minutes de match : 4 (5) joueurs contre 4 (5) joueurs, avec pauses régulières pour se désaltérer, sur un terrain grand comme celui d'un terrain de handball. Pas de contact physique. Que des passes et des tirs avec des baskets

L a nouvelle formule du Forum a été accueillie avec enthousiasme par les différents clubs associatifs et par les nombreux visiteurs. Trente cinq associations étaient présentes. Nombre d'entres elles ont pu développer leurs activités en effectuant des démonstrations, très appréciées de tous.

Un apéritif offert par la mairie a eu lieu après le démontage des stands et pour terminer cette belle journée, un repas style « auberge espagnole » a été organisé. (super ambiance avec musique de la part des Onix).



Débriefing et pot de l'amitié au club house.

Vous qui lisez cet article et qui avez plus de 60 ans. Cette activité s'adresse aux personnes éloignées de la pratique physique (sédentaires). N'ayant pas de pathologie déclarée mais pouvant avoir des douleurs : rhumatisme, arthrose, prothèse, blessure passée, troubles de l'équilibre, surpoids. Malades atteint d'une Affection Longue Durée (ALD) : diabète type 2, cancers, maladies cardiovasculaires et respiratoires.

Venez nous rejoindre pour essayer le football en marchant comme Activité Physique Adaptée, recommandé par votre médecin généraliste. Rendezvous sur le stade ou dans le gymnase en cas de pluie ou de grand froid, le jeudi de 15h30 à 17h00. Vous pourrez faire un ou plusieurs essais.



Patrick CHAUSSIN-DALLEU, 06 72 99 52 63, patrick:chaussin@wanadoo.fr ou Caroline BONARDI, Présidente du FC Ste Anastasie, 06 85 76 03 26.





Après avoir brillamment assuré deux démonstrations lors du forum des associations le 5 septembre, les entrainements ont repris avec un effectif identique à celui de l'année dernière.

Malheureusement nous voici de nouveau en confinement et nous avons dû suspendre les entrainements jusqu'au 1er décembre, pour le moment.

Cela n'empêche pas de continuer à s'entraîner individuellement à domicile.

En attendant avec impatience une date de reprise, soyez prudent et protégez-vous.

La présidente, Odile Toussaint



L'association ABSA, présente au forum des associations le 05 septembre dernier, a débuté sa première saison 2020/2021.

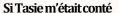
L'assemblée générale qui devait avoir lieu le 06 novembre a dû être annulée ainsi que les concours prévus ce premier trimestre pour les raisons que nous connaissons tous. Nous espérons pouvoir nous retrouver prochainement...











Les 19 et 20 septembre, lors des journées européennes du Patrimoine, l'association a organisé son exposition annuelle dans ses locaux, 3 rue des Vendanges.

Le thème en était les 300 ans de la peste de Marseille de 1720 qui a ravagé la Provence et malheureusement Sainte-Anastasie qui a pleuré plus de 50~% de sa population.

Nous remercions la quarantaine de personnes qui a affronté le mauvais temps pour nous rendre une visite.

Une visite virtuelle de cette exposition est en ligne sur notre site:

http://www.sitasiemetaitconte.fr

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 15 janvier 2021 à la salle polyvalente.

Si vous voulez nous rejoindre pour explorer l'histoire de notre village et passer quelques moments agréables. Vous pouvez me contacter au 06 77 65 47 53 ou me faire un mail à l'adresse suivante :

sitasiemetaitconte@gmail.com

Les réunions de travail, autour d'un café, ont lieu les 1 er et 3 éme mardis de chaque mois. Un mail vous précise les dates.

Jean Marie ROY







Cette année, Sandrine Lurenbaum, secrétaire adjointe 1 an puis présidente 2 ans, Sandrine Channier, Trésorière adjointe durant 5 années, et Dany Zema, secrétaire en 2019-2020, quittent le bureau de l'AP.E.S.A.

<u>Un grand merci à vous pour vos bons et loyaux services!</u>

Le bureau est donc désormais tenu par Vanessa Dolique, qui reprend la présidence, Céline Petronelli, trésorière, Elisabeth Grisolle, désormais secrétaire et Gwendoline Bricout, chargée de communication.

Après une année 2019-2020 bien commencée avec Halloween, Noël, le loto et la chandeleur, l'A.P.E.S.A. s'est faite discrète, comme bien d'autres, pour les raisons que nous connaissons tous.

Mais qui dit discrète ne dit pas inactive! Et c'est <u>en collaboration avec le service culturel de notre commune</u> que l'A.P.E.S.A vous propose cette année (sous réserve de décision de la préfecture):

Noël : <u>samedi 19 décembre</u> de 14h à 18h - place des Ferrages - de nombreuses activités créatives et de multiples animations proposées également par le service culturel. Démonstrations majorettes et danse, visite du père-noël avec illuminations du sapin.

(crêpe, barbe à papa et boisson chaude offertes aux enfants - buvette)

Chandeleur: jeudi 4 février 2021 à 16h30 - devant les écoles (vente de crêpes)

Loto: dimanche 14 février 2021 de 14h à 18h - salle des fêtes

Carnaval: samedi 20 mars 2021 de 15h à 18h-salle des fêtes (en cours d'élaboration)

Fête du printemps: samedi 18 avril 2021 de 10h30 à 17h au Pré de la Font (en cours d'élaboration)

Kermesse: vendredi 25 ou samedi 26 juin 2021 de 16h30 à 19h-école élémentaire (en cours d'élaboration)



parentsdetasie@gmail.com

Tél: 06.60.93.51.19.

Association des Parents de Tasie









L'association (Comité des Fêtes) Festi'Tasie légitime en date du 14 septembre 2020 a pour but:

- L'animation de la commune, l'organisation ou la participation aux fêtes, repas et autres manifestations d'ordre festives et récréatives.
- Par une programmation en dehors des cérémonies et fêtes votives qu'organisera l'adjoint aux Sport et Festivités.
- L'établissement d'un partenariat avec la commune et d'une liaison entre les différentes associations locales ou voisines.

Nous avons participé aux soirées cartes du vendredi 09 octobre 2020 et soirée Karaoké du Vendredi 16 octobre 2020 où nous tenions une buvette avec petite restauration «soirées très conviviales »

Nous préparons une soirée Saint Valentin pour le 13 février 2021 à 19h30 salle polyvalente.

Un calendrier animations 2021 est en cours d'élaboration.

Nous sommes à la recherche de bénévoles.

Vous en saurez bientôt plus, dans l'attente.

Le président, M. Louis PONS





Reprise des démonstrations MOUV'DANSE TASIE.

Les cours ont déjà repris le mercredi à la Salle Polyvalente de Sainte Anastasie. Le Forum des associations a été l'occasion pour Mouv'danse tasie de faire connaître ses différents cours de danse avec démonstrations; street dance avec nos danseuses en tenue de cow-boy, multidanse confirmé avec un solo sur une danse japonaise et cabaret.

Annulation de la danse Harry Potter prévue à l'Halloween organisé par l' A.P.E.S.A.

Dernière démonstration pour la fin d'année le 19 décembre au Noël organisé par la municipalité. Si le protocole sanitaire le permet.

Avec pour la toute première fois, nos éveils sur une danse de la Reine des Neiges. Venez voir aussi nos mères Noël pour une danse cabaret.

Merci à tous ceux qui sont venus nous rencontrer lors de ces démonstrations de danse.

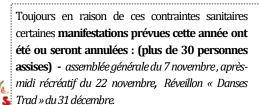
Venez passer un bon moment et vous dépenser tout en apprenant l'art de la danse et pourquoi pas vous joindre à nous.

Vous pouvez toujours vous inscrire au sein de l'association , il nous reste quelques places.

Renseignements au 06 40 18 31 54

Facebook: Mouv'danse tasie





Mais restons positifs **« LES PUCES DES COUTURIERES »** du 4 octobre ont enregistré un joli succès auprès des nombreux visiteurs .

Dans cet esprit nous maintenons le « MARCHE DE NOEL» le samedi 12 décembre qui se tiendra soit à l'extérieur – soit dans le gymnase en appliquant les



règles de distanciation.

2021 est déjà à notre porte, aussi avons-nous programmé : L'après-midi du 24 janvier 2021« Galettes des Rois » , L'après-midi du 21 février 2021« Crêpes».

Rose Marie CHRIST – présidente

Les cours de gym ont repris malgré les contraintes sanitaires et ce, pour notre plus grand plaisir.

La crise sanitaire n'a pas épargné les clubs de sports notamment les clubs de gym. Heureusement les habitants de Ste Anastasie et des villages environnants ont répondu présents, et ainsi les cours adultes ont été maintenus normalement, notamment ceux des mardis et mercredis soirs.

Les cours des enfants sont quant à eux supprimés, sans que cela soit dû à la crise sanitaire. Ce projet initié avait pour but de répondre à un besoin, une demande d'activité sportive et ludique pour les plus petits, souvent oubliés des associations. Après 5 ans d'existence, le constat décevant d'un

manque d'effectif récurrent, vient du fait que le désir parental exprimé est trop rarement concrétisé. Nous avions mis beaucoup de volonté et d'énergie à les mettre en place et le bureau s'excuse auprès des parents et surtout des enfants qui étaient intéressés cette rentrée, d'avoir dû prendre cette difficile décision. L'aventure Baby Gym est close.

Les cours adultes ne sont pas complets et si vous désirez vous essayer à la gym, nous vous attendons avec plaisir après le confinement au mois de janvier.

Audrey RAMPIN présidente 06.43.35.98.08



Les randonneurs de Sainte Anastasie sur Issole

La Rando: c'est reparti!

Depuis le 15 Septembre, après plusieurs mois de pause obligée, le « Club des Randonneurs de Sainte Anastasie » reprend ses activités.

Comme toutes les associations, depuis le mois de Mars dernier, crise sanitaire de la COVID 19 oblige, nous avions dû brutalement interrompre nos projets durant près de la moitié de la saison. Heureusement, nous avons pu constater que, bien que qualifiés de « personnes à risques » par les autorités sanitaires, nous n'avons pas eu à déplorer de cas au sein de notre association. Durant cette période si particulière, les instances dirigeantes du club ont continué à maintenir le lien avec les adhérents en transmettant les informations administratives concernant le confinement, en réunissant le Bureau pour préparer la reprise de certaines activités et la vie interne du club. Ainsi, comme chaque année, nous avons participé à l'organisation des Boucles de l'Issole en fournissant quelques bénévoles, nous avons assuré notre représentation au Forum des Associations en respectant bien entendu les consignes sanitaires.

Dès la mi-Septembre, c'est également avec le souci de protéger nos adhérents que

nous avons pu reprendre les randonnées sur les chemins de notre Provence Verte : respect des distances durant les marches, port du masque lors des pauses « restauration », organisation rigoureuse des covoiturages. Et c'est avec un réel plaisir que nous avons pu à nouveau partager ces moments à la fois sportifs et conviviaux.

Notre Assemblée Générale ordinaire a pu se tenir le 2 Octobre dernier, mais nous avons dû également adapter son fonctionnement aux exigences administratives et sanitaires du moment.

Nombre de participants limité à 30 dans la salle polyvalente mise à notre disposition, distance d'un mètre entre les sièges, port du masque obligatoire... Pas de quoi générer une ambiance de folie!

Cependant, c'est avec optimisme que les projets ont été construits pour cette saison 2020-2021, en essayant de maintenir la convivialité qui nous est chère. Le « Club des Randonneurs de Sainte Anastasie » a accueilli de nouveaux membres, prouvant ainsi son dynamisme malgré une conjoncture parfois morose.

Nous espérons que comme nous, le monde associatif qui anime le tissu de la commune pourra continuer à proposer à tous ses activités diverses et variées.

Le Bureau.



ASSOCIATION ARTS TASIE

Notre association s'est enrichie de nouveaux membres suite au forum.

Les ateliers adultes et enfants ont repris normalement avec les précautions qui s'imposent.

Notre exposition annuelle aura lieu les 5, 6 et 7 Février 2021 à la salle polyvalente mais il est entendu qu'il y aura peut-être des changements ou annulations émanant de la préfecture ou du gouvernement en raison du Covid19.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 12 février 2021 à 18 h 30 dans la salle de la gare.

Le bureau et moi-même comptons sur votre présence.

Prenez soin de vous.

Chantal Souchet, Présidente

Contact 06.87.50.94.09

CONCERT DE

L'HARMONIE DU VAL DISSOLE

Installés depuis un an dans le village, nous répétons tous les mercredis soir de 20h à 22h à la Salle polyvalente de Ste Anastasie.

Pendant le confinement, nous avons réussi l'exploit d'enregistrer à distance un morceau. Chaque musicien de l'harmonie a enregistré sa partie en distanciel. Ce fut l'occasion pour nous de nous retrouver autour d'un projet commun et de garder le contact.

Après cet arrêt forcé dû au confinement, nous avons pu enfin reprendre nos répétitions depuis septembre en respectant le protocole sanitaire.

C'est avec grand plaisir, que nous avons accueilli trois nouveaux musiciens depuis la rentrée, suite au forum des associations, aux pupitres de flûte, de clarinette et de trompette.

Grâce à l'enthousiasme de notre chef, M. Laurent Molinet, nous préparons activement notre prochain concert, sur le thème des musiques de film, auquel nous vous inviterons.

Initialement prévu le 14 novembre, il sera programmé dès que les conditions sanitaires le permettront.

Vive la musique!

Le président de l'Harmonie du Val d'Issole, Alain Gide







La Galette des Rois

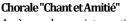
La galette des rois tire son origine des Saturnales (fêtes romaines situées entre la fin du mois de décembre et le commencement de celui de janvier), durant lesquelles les Romains désignaient un <u>esclave</u> comme « roi d'un jour »Ces fêtes Saturnales favorisaient en effet l'inversion des rôles afin de déjouer les jours néfastes de Saturne (?), divinité chthonienne.

Au cours du banquet (au début ou à la fin des Saturnales, selon les différentes époques de la Rome antique) au sein de chaque grande Familia, les Romains utilisaient la fève d'un gâteau comme pour tirer au sort le « Saturnalicius princeps » (prince des Saturnales ou du désordre). Le « roi d'un jour disposait du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée (comme donner des ordres à son maître) avant d'être mis à mort, ou plus probablement de retourner à sa vie servile. Cela permettait de resserrer les affections domestiques.

Pour assurer la distribution aléatoire des parts de galette, il était de coutume que le plus jeune se place sous la table et nomme le bénéficiaire de la part qui était désignée par la personne chargée du service5.

Étienne Pasquier a décrit dans ses Recherches de la France les cérémonies qui s'observaient en cette occasion : « Le gâteau, coupé en autant de parts qu'il y a de conviés, on met un petit enfant sous la table, lequel le maître interroge sous le nom de Phébé (Phœbus ou Apollon), comme si ce fût un qui, en l'innocence de son âge, représentât un oracle d'Apollon.

À cet interrogatoire, l'enfant répond d'un mot latin domine (seigneur, maître). Sur cela, le maître l'adjure de dire à qui il distribuera la portion du gâteau qu'il tient en sa main, l'enfant le nomme ainsi qu'il lui tombe en la pensée, sans acception de la dignité des personnes, jusqu'à ce que la part soit donnée où est la fève ; celui qui l'a est réputé roi de la compagnie encore qu'il soit moindre en autorité. Et, ce fait, chacun se déborde à boire, manger et danser.»



Après une longue interruption due à la pandémie, notre chorale a repris ses activités en participant au forum des associations, le 5 septembre. A cette occasion, un groupe de nos choristes, menés et accompagnés à l'accordéon par notre chef de chœur, a proposé au public présent quelques chants de notre répertoire.

Le 28 septembre nous avons pu reprendre le rythme de nos répétitions hebdomadaires, bien que très contraints par la nécessité de respecter les distances sanitaires. Et très rapidement nous avons dû les supprimer à l'annonce de mesures plus strictes.

Nous avons aussi annulé notre "Concert de Noël" prévu pour le 29 novembre à Sainte Anastasie.

Par ailleurs, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la crise sanitaire, nous avons à déplorer une baisse notable de notre effectif, même si trois nouvelles choristes nous ont rejoint.

Décidément 2020 ne sera pas une bonne année!

Depuis le mois de mars nous avons très peu chanté ensemble. Cela représente pour chacune et chacun une grande frustration. Nous sommes tous impatients de retrouver ces moments de convivialité.

Nous gardons le moral et sommes prêts à reprendre nos activités dès que possible.

Le président Michel Bérenger



Chandeleur (crêpes)

La Chandeleur est une fête religieuse qui célèbre la présentation de l'enfant Jésus au Temple et se fête 40 jours après Noël. Elle tire son nom du mot latin "candela", signifiant "chandelle".

Au temps des Romains, le 2 février était une fête en l'honneur du dieu Pan (dieu de la Nature). Toute la nuit durant, les croyants défilaient dans les rues, flambeaux à la main. Son nom ? "festa candelarum". soit "fête des chandelles"...

Par la suite, la christianisation du peuple Gallo-Romain commença dès la fin de l'Empire Romain au Vème siècle. Cela passa notamment par la réappropriation de fêtes païennes telles que Noël pour en faire des célébrations chrétiennes. C'est donc dans ce contexte religieux qu'en 472, le pape Gélase Ier décida de christianiser cette fête qui commémora alors la présentation de l'enfant Jésus Christ au Temple. Garder ses chandelles allumées et les porter à l'Eglise en cette sainte journée assurait de bonnes récoltes aux paysans l'année à venir.

Pourquoi mange-t-on des crêpes?

Comme de nombreuses traditions, la fête

de la Chandeleur est accompagnée de ses superstitions : si les paysans ne faisaient pas de crêpes à la Chandeleur, le blé serait mauvais l'année suivante ("Si point ne veut de blé charbonneux, Mange des crêpes à la Chandeleur").

Faire des crêpes oui, mais pas n'importe comment ! Pour être assuré que la récolte sera bonne et la famille prospère, il convenait de faire sauter la première crêpe de la main droite en tenant un Louis d'or dans la main gauche. La crêpe était ensuite déposée sur l'armoire de la chambre, la pièce d'or placée à l'intérieur, jusqu'à l'année suivante. A la Chandeleur suivante, on récupérait le tout et l'on donnait la pièce au premier pauvre que l'on rencontrait.

Il existe une deuxième hypothèse concernant la tradition des crêpes. Il semblerait que pour remercier les pèlerins qui se rendaient jusqu'à Rome pour y déposer leur cierge, le pape leur distribuait des crêpes...

Aujourd'hui, les processions ont disparu, mais les crêpes restent de la partie!



CREPES DE LA CHANDELEUR, "CRESPO DE LA CANDELOUR".

Préparation: Pour 4 personnes - Préparation: 15 minutes - Repos: 1 heure - Cuisson: 2 minutes par crêpes Ingrédients:

250 g de farine - 3 gros œufs - 50 cl de lait - 1 cuillère à soupe de sucre en poudre - 1 pincée de sel - 1 sachet de sucre vanillé - un peu d'huile de tournesol Recette:

Dans un saladier, déposez la farine, ajoutez-y les œufs 2 par 2 en mélangeant avec un fouet. Versez ensuite le lait, le sucre, le sel et le sucre vanillé jusqu'à obtention d'une pâte lisse.

Laissez reposer 1 heure.

Puis, ajoutez une cuillère à soupe d'huile, remuez quelques minutes. Graissez votre poêle à crêpe à l'aide d'huile de tournesol et de papier essuie-tout. Faîtes chauffer la poêle, et lorsqu'elle est bien chaude, déposez à l'aide d'une louche de la pâte en faisant tourner la poêle pour que la pâte s'étale à <mark>l'intérieur. Laissez chauffer jusqu'à ce qu'elle soit dorée et à ce moment-là, retourner la crêpe et faites de même avec l'autre face.</mark> A déguster avec du sucre, du chocolat, de la confiture, crème de marron, etc...

Lors de la Chandeleur, il est coutume de faire sauter la première crêpe avec une pièce dans la main gauche et la poêle dans l'autre main!





Tournées de collectes des encombrants

Réalisées par La Courtoise Ressourcerie

Sur inscription obligatoire

au 04 94 80 47 45

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Sainte Anastasie sur Issole - 1er mardi du mois

INFORMATIONS PRATIQUES

La Courtoise Ressourcerie c'est aussi

> le débarras de maisons et locaux sur devis

> le dépôt sur le site de La Courtoise Ressourcerie de biens d'équipements usagés réemployables

Horaires d'ouverture de la boutique :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Horaires d'ouverture du dépôt :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi de 8hà 12h.

Où noustrouver

La Courtoise Ressourcerie

Chemin de Bonneval - Quartier La Courtoise

83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume 0494720150

contact@courtoiseressourcerie.com







Apports du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h

Collecte sur inscription obligatoire au 04 94 80 47 45

Boutique ouverte du mardi au vendredi de 9h á 12h et de 14h á 17h

Avenue de la Libération-Forcalqueiret https://www.facebook.com/Solidaritevaldissole83/











SARL RENOV 4

Rénovation de l'habitat Plomberie chauffage Maçonnerie carrelage Extension Electricité Réseau

Menuiserie Cuisine Salle de bain

Cédric: 06 73 19 74 70 Marco: 06 85 23 85 87

renov4@orange.fr

Séance à distance, par téléphone ou au cabinet

Va vous aider à atténuer

Stress, anxiété, peurs, colères, fatigue, ensions, insomnies, pensées négatives troubles alimentaires, tabac etc.

06 - 68 - 56 - 76 - 16 Espace santé, 15 chemin de la bassaque 83136 Sainte-Anastasie-sur-issole



Petites Annonces

Mme Sandra FAROPPA recherche à Ste Anastasie une location d'appartement ou maison avec trois chambres.

tel: 06 75 45 01 57

A vendre « motohineuse » Benassi BL30 - essence Briggs & Straton - 150€

tel 04 94 72 17 47 - 06 71 80 02 14



Terrassement - Travaux Publics Fosse Septique

06 12 45 11 92 - 06 12 45 12 00 04 94 59 61 95



Email: buche.jean-marie@orange.fr



Tel: 06 09 30 09 76 06 30 29 14 45



Anglais Maths Français Hist/aéo Philo







La Banque Postale

« Une longue histoire. »

Malheureusement et malgré tous nos efforts, nous n'avons pas eu gain de cause sur la volonté de la Banque Postale de vouloir retirer le **D**istributeur **A**utomatique de **B**illets.

Cela a commencé le 16 février 2001 par une convention de partenariat avec la Poste pour l'installation et l'exploitation d'un DAB. En 2009, le bureau de poste a été transformé en une Agence Communale appartenant à la commune. La convention prévoyait le rachat par la commune d'un matériel identique. L'obsolescence du matériel et de la sécurité occasionnant un coût trop élevé, la fin de l'exploitation était envisagée. Dans un contexte jugé difficile et des charges pour la Poste disproportionnées, la Banque Postale décide finalement en 2014, d'assumer le changement complet du matériel, à la condition que la commune fasse les travaux de mises aux normes

sécuritaires - coût 38.000€uros.

Malgré cela, l'avenant révisé en 2014 précisait qu'il avait une échéance au 7 janvier 2019 et qu'il ne ferait l'objet d'aucun renouvellement.

L'arrivée de l'année électorale puis la venue de la COVID19 avec confinement, a retardé le retrait du DAB.

En septembre 2020, sans avoir obtenu de réponse au préalable, la commune reçoit un courrier de la Poste indiquant les travaux de retrait ferme du DAB le 15 octobre. Un délai unique de 15 jours supplémentaires a seulement été accordé afin d'avoir le temps de vous prévenir.

C'est ainsi que le 02 novembre, le DAB s'en est allé.

La commune est toujours en attente d'un retour sur une solution palliative.



Réunions citoyennes« Un nouvel échange. »

a commune a organisé quatre réunions citoyennes, les 16, 23, 25 et 30 septembre derniers. La volonté de se retrouver au plus tôt afin d'écouter et de répondre à vos interrogations. De nombreux sujets abordés et souvent les mêmes préoccupations.

La collecte des ordures ménagères « collective *et/ou* individuelle». Il est reconnu que le système actuel ne convient pas à l'ensemble du territoire de la commune et nécessite une étude en coopération avec le SIVED. Il est important de considérer la problématique de l'individuelle dans des zones exiguës et escarpées. Et de réaménager les points collectifs. Il n'y a pas de ramassage des déchets verts, trois solutions : le compostage, le broyage ou <u>les espaces tris</u>.

Les nuisances sonores diurnes ou nocturnes sont soumises au code de la santé publique et sanctionnables pénalement (Article R623-2) - « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». Il est recommandé d'engager des démarches amiables (entrevue, envoi d'un courrier, recours à un conciliateur



de justice, ...). Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble.

La réfection des voiries et chemins ont un coût considérable. Il ne s'agit pas là, simplement de refaire le revêtement mais de prendre en compte la remise en état des infrastructures (sous terrain et hors sol). Il sera établi une étude de faisabilité et dans la mesure du possible un calendrier prévisionnel.

En faisant appel en priorité aux artisans et producteurs locaux, il serait possible de mettre en place un marché paysans de manière régulière aux Ferrages. Également la mise en place de jardins partagés sur une partie d'un terrain agricole qui est en cours d'acquisition.

La commune souhaite davantage valoriser nos espaces verts, dans l'entretien, aménagement et florissement.

La qualité de service de la station d'épuration est pour le moment bonne, a condition d'en maîtriser son raccordement.

Bien d'autres questions ont leurs réponses au sein même de ce bulletin, sécurisation de la D15, travaux chemin de la Bassaque, l'éclairage public, taille et élagage des voies, minibus,...

Si le créneau horaire choisi aurait pu être ajusté davantage (18h00-20h00), il offrait tout de même la possibilité d'entrevoir un afflux un peu plus conséquent. Ces réunions tellement plébiscitées pour si peu de présence seront tout de même renouvelées régulièrement.



Rivière propre

« De mieux en mieux... »

A l'origine de la manifestation, Elise Goron, une jeune fille résidente du village, touchée par la protection de la nature, avait envoyé un courrier au maire, pour lui demander l'autorisation de lancer un appel à la population à venir nettoyer les bords de l'Issole. Cela fait maintenant 13 ans que la Municipalité l'organise.

Cette année encore, vous étiez au rendez-vous. De nombreux déchets ont été ramassés mais il est appréciable de constater qu'il y en ait de moins en moins. Merci à tous.





Vide grenier

« Retour aux sources, place de la gare»

Dimanche 13 septembre par une très belle journée ensoleillée à l'ombre des platanes, 87 exposants et de nombreux chineurs pour le vide grenier place de la gare.

Du petit matin jusqu'en fin de journée...Viennoiseries, Café, petite restauration et boissons fraîches étaient servis à la buvette.





J.P MORIN,

« Pas d'adieu, juste un au revoir... »



A près avoir quitté le 26 mai dernier, au bout de 31 ans la tête de notre commune, M. Jean Pierre MORIN dit au revoir à la Mission Locale. Onze ans de Présidence et membre du Conseil d'administration depuis sa création.

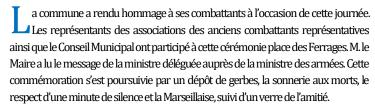
Comme l'a précisé M. Didier BREMOND (Maire de Brignoles et Président de l'Agglomération Provence Verte) M. Jean Pierre MORIN continuera a servir la population, car il siègera officiellement au « conseil économique Provence Verte et Verdon » en cours de création.



25 septembre 2020

« Journée Nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des *formations*







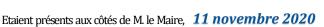




année était le 102eme anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 dans le wagon de l'Armistice, à Rethondes. De face, le maréchal Foch (debout), entouré du général Weygand et des amiraux britanniques Wemyss et Hope. Il fut signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, et mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale, reconnaissant de facto la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne.

Mercredi 11 novembre 2020, malgré le contexte particulier dû à la situation sanitaire que nous traversons et les directives de l'état, nous avons pu honorer nos soldats morts pour la France.

ses Adjoints et le correspondant défense de la commune, M. BREL (député suppléant) représentant la députée de la sixième circonscription du Var Mme Valérie GOMEZ-BASSAC, M. Jacques DANVY conseiller départemental du Var. Lieutenant Philippe VALLOT commandant du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Garéoult, 1 piquet d'honneur de l'USC7 sous les ordres du commandant Albert MAGNE, portes drapeaux et associations patriotiques (médaillés militaires, engagés volontaires et anciens combattants de Sainte Anastasie, Anciens combattants de l'Issole et ses environs, Souvenirs Français,



« 102eme commémoration de l'armistice »



Un pen d'Histoire



05 décembre 2020

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962)

En 1952, commence une période troublée dans les pays du Maghreb dépendant de la France, qui causera de nombreuses pertes de part et d'autre. La Tunisie et le Maroc sont alors sous protectorat, tandis que l'Algérie, intégrée au territoire national, est composée de départements.

Dans la mouvance indépendantiste des colonies qui s'exprime en Afrique et en Asie, ces trois pays vont se soulever contre la France, affaiblie par la seconde guerre mondiale. En Tunisie comme au Maroc, les aboutissent combats l'indépendance totale des deux pays en 1956. Les relations restent cependant tendues jusqu'en 1962, date de la fin de la guerre qui ensanglante l'Algérie voisine, depuis novembre 1954.

Toutes ces opérations militaires en Afrique du Nord mobilisent des centaines de milliers de soldats français, appuyés par des formations supplétives constituées d'auxiliaires locaux, désignés globalement par le terme harkis. De 1952 à 1962, plusieurs milliers de ces combattants meurent en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ainsi qu'un grand nombre de civils, notamment parmi les familles des harkis, cibles de représailles après les accords d'Evian signés en mars 1962.

M. Louis PONS Conseiller Municipal Correspondant Défense de la commune de

Sainte Anastasie sur Issole

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail:s.anastasie@orange.fr

Ministère des Armées : https://www.defense.gouv.fr

Ce sont toutes les victimes de ces conflits, militaires et civiles, auxquelles la journée du 5 décembre rend hommage, par l'application d'un décret de 2003 suivi d'une loi en 2005.





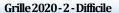
L'heure bleue

Ce moment, juste avant le lever du soleil ou juste après qu'il se soit endormi: la mélancolie. Covid joue avec nos émotions, joue un jeu de hocus pocus avec notre sentiment de sécurité. Ayant encore un avant-goût d'hier, nous sommes condamnés à un no-go, un séjour entre maintenant et plus tard.

Un sourire mélancolique derrière un masque : les relations se réduisent, 20 amis deviennent 4. Avec notre nostalgie une vieille chanson devient poésie, l'heure bleue pour notre cœur.

Christine Cool:2020





		4		2				8
	8				3			
2		9	4				1	
9				8	4	1		
		8	3		6	4		
		2	5	7				6
	7				2	5		9
			6				2	
6				1		3		

Solution-BIM n° 345

Grille 2020 - 1 - Difficile

4	1	5	8	2	3	6	9	7
9	7	2	1	6	4	8	5	3
3	6	8	5	7	9	1	2	4
5	9	7	6	3	2	4	8	1
2	4	3	7	1	8	9	6	5
1	8	6	9	4	5	3	7	2
8	2	1	4	9	7	5	3	6
7	5	4	3	8	6	2	1	9
6	3	9	2	5	1	7	4	8







De toutes les nuits elle est la plus belle. Une nuit magique où toute chose devient merveille.

Beaux cadeaux généreux et douce joie d'être ensemble pour faire la fête.

Un réveillon qui illumine les yeux des enfants que le Père Noël guette.

Telle est la recette du bonheur familial en cette soirée géniale.

Tel est ce moment de partage où les intentions ne sont qu'amicales.

Les amoureux ont leurs cœurs pleins de tendres vœux pour être heureux à deux.

Les amis s'écrivent de sincères messages de vœux, des souhaits chaleureux.

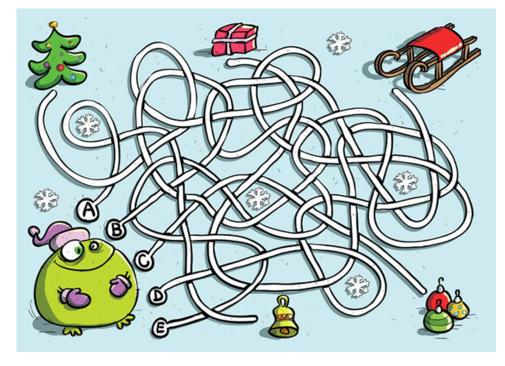
Que ce poème de Noël vous accompagne durant les fêtes de fin d'année.

N'oubliez jamais que le plus beau cadeau est celui d'être aimé.

N'oubliez jamais que la plus belle aventure est celle d'aimer.

Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes et une.









Toutes dates sous réserve des directives de l'Etat, en fonction de la situation sanitaire.





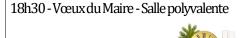






11 décembre - Soirée cartes

18h00 - (enfants) - Salle polyvalente. 19h30 - (adultes) - Salle polyvalente.



04 février - Chandeleur

16h00 - APESA - à l'école



12 décembre - Marché de Noël

14h00 - Les Cigales - Salle polyvalente.



18h00 - (enfants) - Salle polyvalente.

5-7 février - Exposition

Arts'Tasie - Salle polyvalente



19h30 - (adultes) - Salle polyvalente.

12 février - Soirée cartes

18h00 - (enfants) - Salle polyvalente. 19h30 - (adultes) - Salle polyvalente.

17 décembre - Pause Café

08h30 - local rez-de-chaussée salle Garnier -Centre d'Art.

21 janvier - Pause Café

08h30 - Local rez-de-chaussée salle Garnier -Centre d'Art.

13 février - St Valentin

20h00 - Festi Tasie - Salle polyvalente



30 janvier - Concert

20h30 - Concert Gospel - Eglise

14 février - Loto

14h00 - APESA - Salle polyvalente

19 décembre - Fête de Noël

14h00 - La commune en partenariat avec l'APESA.



18 février - Pause Café

08h30 - Local rez-de-chaussée salle Garnier -Centre d'Art.

20 février - Karaoké

19h30 - Soirée Karaoké spéciale années 1970/1990 - Salle polyvalente



Olivier HOFFMANN

Maire de Sainte Anastasie sur Issole,

Le Conseil Municipal,

Seraient honorés de votre présence lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

27 février - Café Théatre

20h30 - Soirée Café Théâtre - Salle polyvalente



Le mardi 05 janvier 2021 - 18h30 - Salle polyvalente







Site de la commune - https://sainte-anastasie-sur-issole.fr

Page Facebook - https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928



Contacts:

Mairie: s.anastasie@orange.fr

Groupe Communication: grp-com@ste-anastasie.fr







Réduisons l'utilisation papier: Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations Municipales - Inscription sur le site de la commune.